



Usine TOTAL Fluides d'OUALLE

ZI Portuaire du Havre - Route du Canal de Tancarville 76430 OUDALLE

Jalonnement portuaire : 5171

Coordonnées GPS 49.487, 0.279

| | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|
| SITE / GENERALITES | HEURES D'ADMISSION | Du lundi au jeudi de 7h00 à 16h00 Le vendredi de 7h00 à 15h00 |
| | LANGUES | Français |
| VEHICULES | TYPE DE VEHICULES ADMIS | Monocuves - Multicuves - Isoconteneurs Monocuve obligatoire pour camion complet monoproduit Hauteur maxi : 3,90 m |
| | RESTRICTIONS | Les ensembles routiers possédant des cuves non dégazées ou pleines de produits n'appartenant pas à la gamme TOTAL Fluides ne pourront être acceptés que sur dérogation spécifique accordée par TOTAL Fluides et après réception de la FDS. Toutefois les ensembles routiers possédant des cuves non dégazées ou pleines de produits toxiques Classe 6 seront systématiquement refusés. Camion circulant au GNL : Marquage spécifique du tracteur indiquant le type de propulsion, absence de dommage sur les équipements, pression inférieure à 13 bars et présence d'un bouchon rouge sur l'échappement de la soupape 24 bars. Camion circulant au GNC : Marquage spécifique du tracteur indiquant le type de propulsion, absence de dommage sur les équipements, présence d'un fusible thermique et d'un disque de rupture sur le réservoir |
| | CAMIONS A PROPULSION GNV | |
| | DIVERS | <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble de la signalisation des véhicules doit être impérativement effectué avant le chargement.- Le stationnement sur les parkings de l'usine est interdit de 20h00 à 5h00 du lundi au vendredi et 24h/24h les week-end et jours fériés.- Il est interdit de décrocher une citerne ou un conteneur sur les parkings.- Il est interdit de fumer sur les parkings de stationnement des citernes, un fumoir face au guichet d'accueil est disponible.- Seuls les chauffeurs déclarés dans l'annonce sûreté pourront pénétrer sur le site pour effectuer l'opération de chargement (famille ou animaux ... ne seront pas autorisés à pénétrer sur le site).- Le transporteur chargeant sur le site s'engage à respecter toutes les règles ADR lors d'un chargement en matières dangereuses. |
| CHARGEMENT | MODE DE CHARGEMENT | Dôme - Source (Raccord DN 80 symétrique à verrou) |
| | PESEE | OUI - Chargement sur pont bascule |
| DECHARGEMENT | VOLUCOMPTEUR | NON |
| | MODE DE DECHARGEMENT | Source (Raccord DN 80 symétrique à verrou) Sous pression d'azote (1,5 Bars) Déchargement à l'aide de pompe attelée sur camion INTERDIT |
| CONTRÔLES | CONTRÔLES SECURITE | Chaque ensemble routier est contrôlé avant d'entrée sur le site en vérifiant le bon état des organes d'isolement (annexes 1 & 1 bis) |
| | CONTRÔLES QUALITE | Certificat de lavage ou attestation de compatibilité (dernier CMR, ou engagement du transporteur sur la dernière qualité chargée) selon annexe 8. Vérification de la vacuité avant chargement. |
| | TEMPERATURE SUR LES CUVES A CHARGER | 30°C maxi pour les essences Solane Isohexane, Hexane 45, Hexane Large, Solane 60-95 et Solane 70-95 40°C maxi pour les autres produits chargés sur Oudalle |
| | PRISE D'ECHANTILLONS | NON |
| DIVERS / EXIGENCES PARTICULIERES | DOCUMENT | Documents originaux exigés : Permis de conduire - Carte grise tracteur et citerne Copie de documents autorisés : Carte grise chassis - Certificat de conformité isocontainer |
| | EQUIPEMENT | Citernes calorifugées obligatoires pour les produits repris dans l'annexe 5 Pour chargement source : Connexion à droite ou à l'arrière EPI, Harnais et matériel ADR selon annexes 1 et 1 bis Chargements mono-produits d'un poids supérieur à 20 tonnes uniquement en citerne mono-cuves |
| | REGLE PARTICULIERE | Extension de l'application de la règle ADR 80/20 des taux de remplissage aux produits non dangereux chargés dans des cuves supérieures à 7500 L et non munies de brises-lames. |
| | RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE | Prise de rendez-vous sur le site https://bookload.totalspecialfluids.com , puis annonce sûreté à faire sur le même site pour confirmer le rendez-vous obligatoirement avant l'arrivée du camion sur le site de chargement (voir annexe 4). A défaut de rendez-vous et d'annonce Total Fluides ne sera pas tenu responsable de tout retard ou refus de chargement. |